

Echo des jours, 16 juillet 2020

25 juin à tous les vents

125 PRÊTRES ORDONNÉS EN 2020

En 2015, sur internet, un message de Mgr Bernard Podvin disait :

Eglise catholique : 100 prêtres ordonnés pour 800 disparus chaque année ? Porte-parole de la Conférence des évêques de France, il tirait la sonnette d'alarme : « On manque de vocations au sein de l'Eglise... Les diocèses français ont de plus en plus besoin de prêtres étrangers, pour accomplir les nombreuses tâches du quotidien... La crise des vocations nécessite aujourd'hui de trouver des solutions. **Et l'on entend parler avec insistance du célibat des prêtres et de la prêtrise des femmes...** »

22 juin 2020 23:20 Église catholique (sur internet)

5 années plus tard, **le 22 juin 2020** à 23h20, s'affiche sur internet un article au titre semblable : **Eglise catholique, 125 prêtres ordonnés en 2020**. Mais cette fois, ce n'est pas le porte-parole de l'épiscopat qui s'exprime, mais un scribe anonyme, qui traduit la pensée **des traditionalistes**. Sur deux pages, on sent une ferme opposition aux chrétiens fidèles à Vatican II.

Dans un premier temps, l'auteur fait un constat de la réalité, en insistant sur **les nouveaux ordonnés** qui viennent de milieux tradis :

*Pour l'année 2020, 99 prêtres seront ordonnés (82 diocésains et 17 issus d'une communauté non religieuse ou d'une société de vie apostolique) auxquels s'ajoutent 21 prêtres religieux ainsi que 5 prêtres célébrant selon la forme extraordinaire du rite romain. Les 125 ordinations se répartissent comme suit... l'auteur donne les chiffres, avec en tête la province de **Marseille** (Avignon, Fréjus, Digne, Nice) qui compte 17 ordonnés, devant celle de **Paris, 15 ordonnés**, et la province de **Rennes, 12 ordonnés. 11 prêtres de la Communauté Saint-Martin; 5 de la Communauté de l'Emmanuel; 4 des frères de St Jean; 3 des dominicains de Toulouse; 6 du Chemin Neuf; 3 des augustins de l'Assomption; un univers disparate dont certains membres ont un pied hors de Rome !***

Golias Hebdo N° 630, le 25 juin, pages 16 et 17

Au même moment, la revue Golias **du 25 juin**, par la voix du théologien bien reconnu Marcel Metzger, montrait la désastreuse solution qui survient dans une paroisse

d'Alsace (à Colmar) quand elle est livrée à une société de prêtres tradis, des « missionnaires de la messe d'avant le concile ... Le parachutage d'un prêtre tradi ne répondait nullement aux besoins des paroissiens, qui n'avaient rien demandé de tel, bien au contraire... Vont-ils être condamnés chaque dimanche à la messe sous la forme extraordinaire, en latin et dos au peuple ? **L'article de M. Metzger se termine par un appel aux ministères, qui est l'une des solutions pour la survie du ministère presbytéral :**

« ... Par toutes ces initiatives à la limite de l'extravagance, les évêques refusent **d'affronter le vrai problème, celui de l'appel aux ministères**. Pourtant, dans la mouvance du concile Vatican II, un prêtre du diocèse de Strasbourg, Paul Vinninger, n'avait cessé d'alerter sur la baisse du nombre de prêtres et de proposer avec énergie et réalisme des voies nouvelles pour préparer l'avenir, en particulier par l'engagement de **virii probati**, comme cela se pratique pour l'appel au diaconat. L'importation de prêtres extérieurs n'est qu'un pis-aller.

Une lueur d'espoir pointe cependant du côté de **Poitiers, dont l'archevêque Pascal Wintzer, propose explicitement l'ordination presbytérale d'hommes mariés** (dans *Essayer d'autres chemins, l'Eglise, la mission et les prêtres en France*, éd. Salvator, 2020, p. 172-180). **La brèche est ouverte, qu'attendent les autres évêques ?** » Marcel Metzger

Lors du synode sur l'Amazonie en 2019, de nombreux évêques ont voté une motion en faveur de l'ordination d'hommes mariés, mais il a suffi que Benoît XVI et le cardinal Sarah élèvent la voix pour que, une fois de plus, la décision du pape François soit remise à plus tard. Le bon peuple chrétien est encore la victime des puissants !

Des ministres femmes. Grâce à Anne Soupa, la question des ministères ouverts à des femmes a refait surface. On attendait la réponse d'un évêque, elle est enfin venue, **le 25 juin**, par le même Pascal Wintzer. Une réponse toute en nuances, sans condamnation sommaire ! Sa réflexion se termine ainsi : « Ces quelques lignes sont des éléments versés au service d'un débat, pour des choix, des décisions, qu'il serait grave de ne pas engager avec sérieux, **comme est sérieuse l'interpellation adressée par Anne Soupa...** Sans prétendre exprimer ses intentions, c'est la manière dont est perçu le rôle de l'évêque qui **m'interroge**. Cette candidature tourne presque exclusivement autour de la question, non pas tant de l'exercice de l'autorité, mais bel et bien **du pouvoir**.

Devenir évêque, que l'on soit un homme, **voire une femme**, c'est **recevoir une capacité à décider et à diriger....** Or Jésus dit « les grands font sentir leur pouvoir ; parmi vous, il ne doit pas en être ainsi » (Mt 20.)... Ce choix de vie exprime le don de soi à Dieu... les évêques sont des hommes de Dieu, et non d'abord des dirigeants, des organisateurs... Une des réponses aux questions que pose Anne Soupa, réside dans **des pratiques de prise de décision qui refuse l'exercice solitaire mais nouent des regards** et des paroles diverses. L'évêque y prend sa place, **mais jamais seul**, toujours en permettant le temps et les méthodes conduisant à chercher l'accord du plus grand nombre. »

Je pense que Anne Soupa est d'accord sur ces principes en vue d'une saine gouvernance. Mais pourquoi, en tant que femme, ne pourrait-elle pas l'expérimenter personnellement? Hélas non actuellement, précisément parce qu'elle n'est pas un homme, et que le pouvoir de décider est lié à l'ordination monopolisée par le masculin! Depuis 2000 ans c'est le même discours, écrit par le mâle dominant! Encore une statue à déboulonner! En 1994, Jean-Paul II a prononcé un « *non possumus* » définitif. Pour toujours? Que nenni!

En 1990, le CNPL (=Centre National de Pastorale Liturgique, (aujourd'hui SNPLS) a prouvé le contraire, sous la plume du professeur **Hervé Legrand**, dans un article magistral à lire avec une gourmandise intellectuelle. Je vous le transmets en fichier joint. Sans un solide éclairage rigoureusement argumenté, bien assimilé par les évêques et les hauts responsables, les convictions ne progresseront pas, ni la ferme volonté de changer les choses. Les gens répèteront comme des perroquets les quelques raisons non convaincantes d'un pape, si saint soit-il! Il y a quelques années, les évêques Etienne Gilson, Albert Rouet, Jacques Noyer et quelques autres étaient les témoins d'une Eglise ouverte et audacieuse. Que Pascal Wintzer emprunte ce chemin, nous nous en réjouissons! Mais, de grâce, que d'autres le rejoignent, même si, dans le vivier des évêques, les poissons rouges se font plus rares!

La sagesse finira bien par l'emporter, mais beaucoup verront cela seulement de là-haut!

« **Vienne, Seigneur, vienne ton Jour!** », E 240, Avent

Claude BERNARD 29 juin 2020

Imaginer le synode de demain

La Conférence catholique des baptisé-e-s francophones (CCBF) appelle à un synode national où seraient abordés tous les sujets pour « l'avenir de l'Église ». Le synode est une réunion, une assemblée délibérative d'éclésiastiques, qui désigne des réalités différentes dans les principales branches du christianisme.

Quest-France Paule Zellitch et Jean-Marc Salvanès

(*) Publié le 02/07/2020 à 10h00

En France, c'est sous la pression de la société civile qu'une demande de commission d'enquête parlementaire a été, in extremis, transformée par la CEF en une commission indépendante, la CIASE (commission Sauvé). Malgré les difficultés et les obstacles qu'elle rencontre, cette commission fait un formidable travail d'enquête qui sera rendu public au 3e trimestre 2021.

Autre sujet de scandale : **la situation des femmes dans l'Église**. Là aussi l'Église n'a pas pris d'initiative significative. La **candidature personnelle et retentissante d'Anne Soupa** à la succession du cardinal Barbarin place **le besoin d'égalité dans l'accès aux responsabilités** sous les feux de l'actualité nationale et internationale. Et donc encore une fois, c'est sous une poussée extérieure que l'Église de France va devoir avancer.

L'entre-soi clérical est paralysant

Pour y parvenir, cette institution a besoin d'aide, d'altérité : l'entre-soi clérical est paralysant. Mais en a-t-elle conscience? Le souhaite-t-elle? **Les hiérarques de l'Église de France n'écoutent pas ou si peu**, au point qu'il faut souvent les brusquer avant de pouvoir dialoguer puis réformer. Certains catholiques s'en effraient et s'inquiètent! Mais soyons clairs, **notre détermination à faire bouger les lignes témoigne de notre immense attachement à ce que l'Église peut contenir de meilleur**. Aux tenants du silence, nous rappelons que la folie est d'espérer sans rien faire quand **la sagesse est d'agir pour espérer**.

Une récente tribune dans les colonnes de *La Croix*, intitulée **Imaginer l'Église de demain**, propose de revisiter les imaginaires et d'organiser un synode. Initiative vouée à l'échec car **tous ceux qui ont espéré et espèrent encore en la vertu d'une politique des petits pas se sont heurtés et se heurtent à un immobilisme désespérant : rien ne se passe**.

Or, **le temps est compté** : les églises sont désertées, le patrimoine immobilier à vendre, les baptêmes et les mariages se raréfient, les finances sont éreintées, la parole devient défensive à défaut d'être performative, le clergé ne se renouvelle pas, le nombre de clochers par paroisse grandit, le recours à des prêtres étrangers n'apporte pas de réponse durable...

Aussi, **la demande récurrente de la CCBF** (Conférence catholique des baptisé-e-s francophones) est tout autre. Il ne faut ni espérer un synode ni le quémander, mais **le revendiquer comme le droit élémentaire et rappelons-le reconnu des**

catholiques à être entendus dans leur propre institution. La question n'est pas de savoir s'il faut un synode ou pas mais de **savoir quand et surtout avec quelle méthode.**

Pour un synode national

Le pape François convoque en 2022 un synode des évêques sur la synodalité. Grande impatience du pape à ce que les clercs entendent le peuple de Dieu ! **Nous demandons, dans la dynamique de ce synode romain, que la CEF ouvre un synode national.** Prenons tous le temps, de nous inspirer de ce qui se fait déjà ailleurs: recommandations de la commission royale australienne, prise en compte d'autres modèles catholiques nationaux de gouvernance, analyse de la méthode propre au chemin synodal allemand, conclusions de la commission Sauvé.

Il importe, et ce sera de bon augure pour un synode national, **qu'un partenariat authentique large, ouvert, serein... et sain (co-construction et coresponsabilité) de la CEF avec tous les catholiques s'engage au plus vite.**

Convenons d'une méthode claire et partagée pour mobiliser le monde catholique tout entier afin de prendre en compte ses réflexions, ses attentes et ses propositions. La Conférence des baptisé-e-s est prête à y contribuer, avec son réseau d'experts éprouvés.

Quelles thématiques pour un tel synode français? **Nous ne souhaitons pas restreindre, a priori, la liste des sujets à évoquer.** Il ne s'agira pas d'aborder quelques-uns des problèmes auxquels l'Église est confrontée, comme le propose la tribune précitée, mais **de tous les aborder pour l'avenir de l'Église.** Chers évêques : la vérité libère, n'ayez pas peur.

Confiant comme François dans *le sensus fidei*, le peuple de Dieu, **sans exclusive ni censure**, dira les thèmes de travail du synode à venir et tous y travailleront. Après avoir secoué l'arbre, nous pourrons en cueillir les **fruits. Le Synode, c'est demain,**

Pour la Conférence des baptisé-e-s,

Paule Zellitch présidente, et Jean-Marc Salvanès, administrateur

SYNODE D'ALLEMAGNE : TOUS LES CHEMINS MÈNENT-ILS À BERLIN EN 2020 ?

Depuis qu'elle a annoncé un «**processus synodal contraignant**» de deux ans pour aborder et **réformer l'enseignement et la discipline de l'Église universelle sur quatre thèmes (le pouvoir dans l'Église, le célibat des prêtres, la place des femmes, la sexualité)**, la Conférence épiscopale allemande est **un grave sujet d'inquiétude pour Rome.**

Du 30 janvier au 2 février s'est tenue à Francfort la première session du processus synodal, **réunissant 230 évêques et laïcs allemands.** **Détail significatif : les évêques étaient en habits civils, au milieu des laïcs².** **Tous les participants étaient placés selon l'ordre alphabétique (et non par groupe ou par statut), ce qui «montrait clairement que les évêques et les prêtres sont des participants comme les autres»,** explique l'ancien rédacteur en chef d'un hebdomadaire diocésain. **La vice-présidente du ZDK et coprésidente de l'Assemblée siégeait**

aux côtés du cardinal Reinhard Marx, archevêque de Munich et Freising et président des évêques allemands, **et de Thomas Sternberg, président du ZDK.** Elle a salué «l'espace sans hiérarchie» qui s'est ouvert à Francfort.

Si *La Croix* parle à propos de cette assemblée d'une «**atmosphère de dialogue libre et respectueux**», son compte rendu n'en laisse pas moins apparaître **certaines tensions : le cardinal Rainer Maria Woelki**, archevêque de Cologne, qui s'est déjà exprimé dans plusieurs médias³ sur son scepticisme quant au «chemin synodal», a regretté que «s'avérait justifiée (sa) grande crainte, en raison de la façon dont cet événement a été conçu et constitué, de voir mis en place un parlement protestant». Propos auxquels **le cardinal Marx a répliqué : «Pourquoi le mot protestant devrait-il être un gros mot ?»** Quant à Thomas Sternberg, il lui a répondu : «**Voulez-vous la synodalité comme le demande le pape, ou un modèle d'organisation de l'Église du XIX^e siècle ?**»

Le programme du synode allemand touche aux **grandes questions qui figurent sur l'agenda du pape** cette année et qui sont intrinsèquement liées : **synode amazonien, célibat sacerdotal, réforme de la Curie.** **La fin du célibat obligatoire** est présentée comme l'un des résultats attendus du processus synodal allemand, et un certain nombre d'évêques allemands ont affirmé qu'ils saisiraient toute exception faite pour l'Amazonie. **Mgr Franz-Josef Bode, vice-président de la Conférence des évêques allemands, a déclaré dans une interview de 2018 que si l'ordination des hommes mariés est autorisée pour l'Amazonie, les Allemands demanderont la même autorisation pour des raisons d'urgence pastorale.**

1 Le Comité central des catholiques allemands

- La Croix le 09/04/2013 à 15:53

Le Comité central des catholiques allemands (**ZDK : Zentralkomitees der deutschen Katholiken**) est la structure officielle qui représente les laïcs au sein de l'Église catholique romaine en Allemagne. Il regroupe **125 associations et institutions** catholiques, représentant en tout plusieurs millions de membres. Il est présidé par Hans Joachim Meyer, ancien ministre des Cultes en Bavière, issu du parti démocrate chrétien allemand, la CDU. Son siège est à Bonn.

Un des objectifs du Comité est d'assurer une véritable représentation des catholiques au sein de l'espace public allemand. Il participe ainsi régulièrement aux consultations des partis politiques et intervient dans les débats de société.

Le Comité entretient par ailleurs des relations étroites avec les Semaines sociales de France. En 2000, les deux organisations ont publié ensemble un Manifeste pour une conscience européenne.

Avec les évêques, le Comité central des catholiques allemands organise **le Katholikentag**, l'assemblée des catholiques, qui rassemble, tous les deux ans, les catholiques allemands, tout en gardant une dimension œcuménique. Ces rassemblements sont l'occasion d'interpeller la société civile et les politiques sur des sujets sociaux urgents et cruciaux, dans un dialogue Église-monde.

45 sont des personnalités qualifiées, issues du monde politique ou de la société civile

Le père Hervé Legrand, dimanche 5 juillet 2020

Il a conduit **une réflexion avec un groupe de hauts fonctionnaires /énarques dont Michel Camdessus**, longtemps directeur du FMI. Il a voulu figurer seulement dans les excursus pour **laisser plus de poids à la parole de laïcs hommes et femmes**.

S'agissant du **projet de synode, il lui semble plus que souhaitable pour sortir du sommeil actuel**: 2% de pratique dominicale et 80% des enfants qui ne sont plus baptisés. **Il suit de très près le synode de l'Eglise d'Allemagne**

Outre que **les évêques français n'en voient pas l'intérêt**, ce projet se heurte en France à la question de la représentativité que les allemands n'ont pas puisque la conférence épiscopale et le Comité central des catholiques allemands travaillent ensemble paritairement dans ce synode et depuis longtemps.

Synode (Guy Aurenche)

Grand merci pour l'idée d'un synode national de l'Église qui est en France. Les événements récents, le drame de la pédocriminalité et des abus de « pouvoir », les échanges autour du sens des célébrations, du sens et de la portée du sacré en notre vie et en notre société, du rôle des clercs, de la coresponsabilité vraiment pratiquée, de la situation des femmes en notre Église, de la parole et de l'engagement des chrétiens dans une société en souffrance et en attente, du renouvellement de notre vocabulaire pour annoncer la Bonne Nouvelle d'une manière audible par nos contemporains, du dialogue réel avec les non-croyants en Dieu...

Autant de « sujets » qui ne doivent pas nous angoïsser mais qui invitent à un échange de vues en profondeur entre les divers acteurs et actrices de notre communauté catholique française, et à des réformes de fonctionnement et de positionnement.

Mgr de Moulins-Beaufort favorable aux votes des femmes lors des synodes romains

Dans un entretien accordé aux Amis de Teilhard de Chardin, Mgr de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France (CEF), dit ne pas comprendre pourquoi, lors des récentes assemblées synodales à Rome, les femmes n'ont pas été autorisées à voter, alors que les religieux laïcs l'ont été.

C'est un très long et très dense entretien que Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques

de France (CEF), a accepté de donner **le 18 mai dernier**, pendant plus de deux heures par visioconférence, à «Noosphère », la revue de l'association des Amis de Teilhard de Chardin (1). Et ce, quelques semaines avant la publication de sa lettre au président Macron.

Interrogé tour à tour sur les crises (financière, climatique, Covid-19), sur la gouvernance mondiale, sur la démocratie et les nationalismes, le président de la CEF ose, sur chacun de ces sujets, des paroles courageuses.

Interrogé ensuite sur la gouvernance de l'Église, l'archevêque de Reims considère que celle-ci « *ne peut faire comme si les êtres humains étaient des mineurs qu'il faut tenir par la main. Or, c'est le modèle selon lequel l'Église a fonctionné dans le passé* ». Cela n'est plus possible « *dans une société où une part majoritaire de la population a fait des études supérieures, où la foi religieuse a été pour une large part choisie ou accueillie* ».

D'autant que, selon la théologie de l'Église, tous les baptisés « *se trouvent à égalité devant la Révélation, les évêques et les prêtres n'étant par principe ni plus savants, ni plus proches de Dieu que les laïcs* ». Dans ces conditions, « *la voix de tous les laïcs baptisés, à partir du moment où ils essaient de vivre chrétiennement, devrait pouvoir compter autant que celle des clercs* ».

Au sujet de la place des femmes dans l'Église, il considère que « *rien ne s'opposerait à ce qu'elles tiennent beaucoup plus de fonctions importantes dans les rouages de l'institution, tout n'étant qu'affaire de compétence* ». Et s'agissant du rétablissement du diaconat féminin, il n'y est pas hostile sous condition d'une organisation de l'Église « *plus décentralisée et plus fraternelle* ».

Synodalité et fraternité

« L'enjeu de la réforme de l'Église, insiste-t-il, est que nous vivions à tous les niveaux la synodalité, laquelle doit s'enraciner dans une fraternité. Nos instances de gouvernance devraient toujours être portées par une fraternité concrète dans laquelle il y a des hommes et des femmes, des prêtres et des laïcs. Tant qu'on n'a pas avancé sur la fraternité, je crains que traiter la question des ministères ordonnés ne fasse qu'alourdir la structure et empêche de progresser. »

Pour autant, le président de la CEF envisage très bien, à titre personnel, « *que le Saint-Siège soit dirigé un jour par le pape entouré d'un collège de cardinaux dans lequel il y aurait des femmes. Mais si l'on n'a pas traité au préalable la manière dont doivent travailler ensemble les hommes et les femmes dans des structures d'Église constituées en fraternités, cela ne servira à rien* ». Et selon lui, « *dans une forme synodale complète, il faudrait faire entendre plus spécialement la voix des femmes étant donné que la succession apostolique est réservée aux hommes* ».

D'où son incompréhension du fait que, lors des récentes assemblées synodales tenues à Rome, des femmes ont été nommées comme participantes mais n'ont pas été autorisées à voter. « *Qu'on dise qu'il n'y a que les évêques*

qui votent, ceci paraîtrait logique. Mais à partir du moment où l'on fait voter les prêtres et les laïcs religieux, je ne comprends pas qu'on ne fasse pas voter les femmes qui sont religieuses. Ça me laisse complètement pantois. »